

Communauté de Communes Inter Caux Vexin

PLU du secteur du Plateau de Martainville

Règlement graphique - risques

Commune : BOIS-D'ENNEBOURG

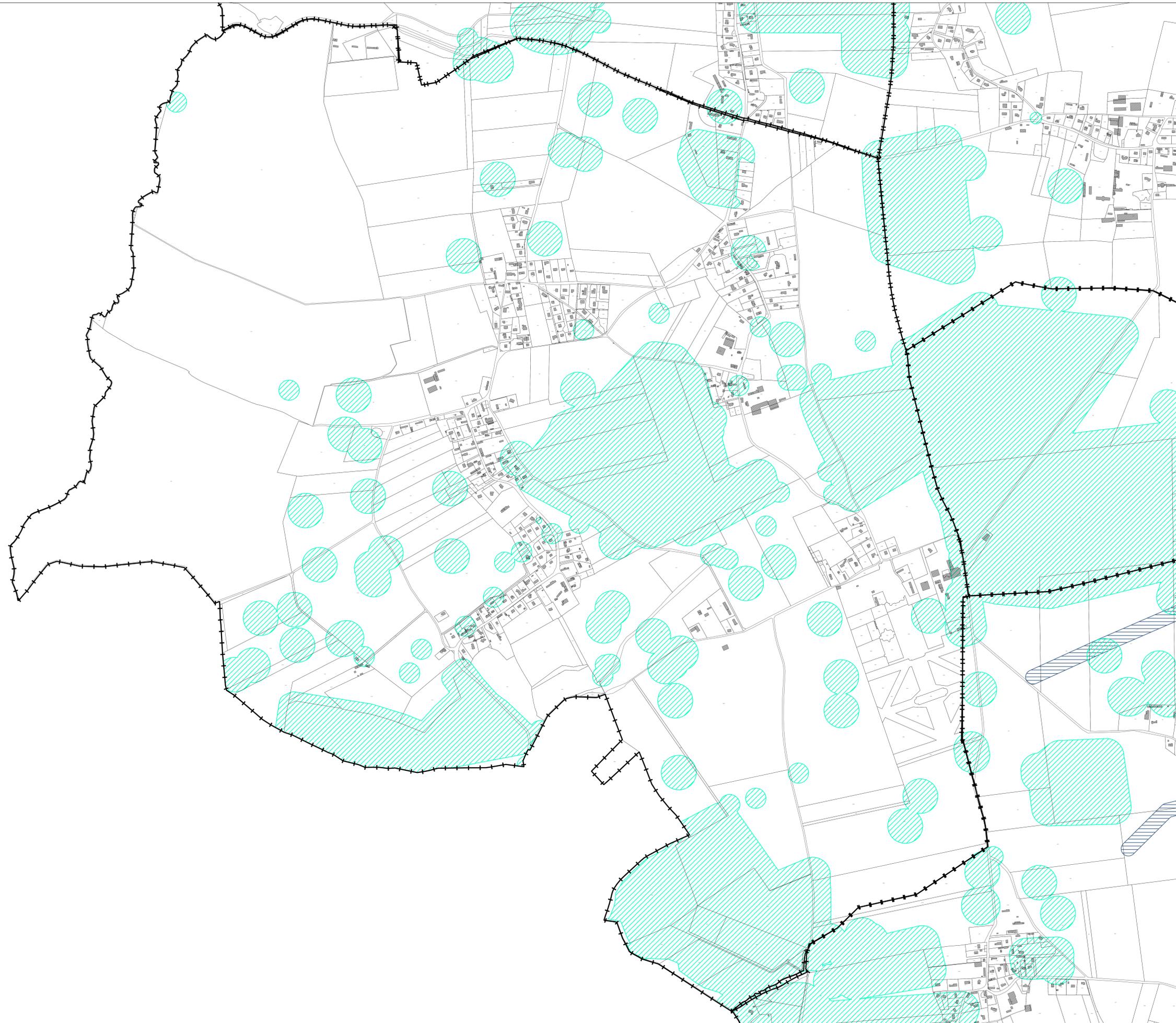
1:4000

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
du secteur du Plateau de Martainville
approuvé le 12/04/2021
Modification n°1 prescrite le 24 octobre 2023 et approuvée le 17 juin 2024



Légende

- Cavités souterraines**
 - Périmètre de risque lié à un indice de cavité souterraine
- Ruissellement**
 - Zone d'expansion des ruissellements
- Débordement des cours d'eau**
 - Secteur soumis au risque de débordement de cours d'eau
- Zones d'effets des ICPE**
 - Zone des effets létaux significatifs (Zels)
 - Zone des premiers effets létaux (Zpel)
 - Zone des effets inversibles (Zei)



PPRN des bassins versant du cailly, de l'Aubette et du Robec

Le Plan de Prévention des Risques Inondation des bassins versants du Cailly-Aubette-Robec, annexé en tant que servitude au PLU, couvre, en totalité ou partiellement, 9 des 13 communes du présent PLU :
- Auzouville-sur-Ry
- Bois-d'Ennebourg
- Bois-Evêque
- Fresno-le-Plan
- La Vieux-Rue
- Martainville-Epreville
- Mesnil-Raoul
- Préaux
- Serville-Salmonville

Le PPRi et la cartographie figurent en annexe.